

SOLARJET



Pompe nettoyage panneaux solaires

Pulvérisateur électrique (en option)



EAU DEMINERALISEE



OPTIMISATION DU RENDEMENT - ECONOMIE D'EAU
Vidéo sur www.ecojet.fr

Contenu du coffret :

1/ Kit pour panneaux solaires :

1. pompe SOLARJET
2. batterie Li-On 20 V - 2,9 Ah (autonomie plus de 2h en continu)
3. tuyau d'aspiration de 2 mètres avec crépine
4. tuyau de sortie de 10 mètres avec raccords rapides type «GARDENA»
5. chargeur de batterie
6. câble d'alimentation secteur
7. sangle de transport

2/ Kit avec option pulvérisation :

1. pompe SOLARJET
2. batterie Li-On 20 V - 2,9 Ah (autonomie plus de 2h en continu)
3. tuyau d'aspiration de 2 mètres avec crépine
4. tuyau de sortie de 10 mètres avec raccords rapides type «GARDENA»
5. chargeur de batterie
6. câble d'alimentation secteur
7. sangle de transport
8. lance de pulvérisation (fournit avec 3 buses : raccord droit et coudé voir page ?)



Kit pour panneaux solaires



Kit avec option pulvérisation

Montage de la pompe sur perche télescopique

1/ installation du tuyaux d'aspiration :



2/ installation du tuyau de sortie :

Au deux extrémités du tuyau de 10 mètres montez les 2 raccords rapides.



3/ Schéma de montage sur perche télescopique avec tuyau passage d'eau.



Bouton marche/arrêt. Position I, branchement sur secteur, position 2 fonctionne avec batterie.

Réglage de débit. Débit max 4,5 litres/min

Logement batterie

Prise pour fonctionnement secteur



**Buse «miroir» (54 L/H) :**

Pour le désherbage des allées, la dimension utile de pulvérisation est de 143 cm en pulvérisant à 50 cm du sol.

Réf : 10005014

**Buse «jet concentré» (96 L/H) :**

Cette buse vous permettra de propulser vos produits jusqu'à 10 mètres. Idéal pour le traitement des arbres et le démoussage des toitures.

Réf : 10005017

**Jet pinceau 1.6 mm (60/LH) :**

La buse pinceau est particulièrement utilisée pour le traitement de la maison, façades (passage d'anti-mousse et d'hydrofuge), traitement des charpentes ou de la cabane de jardin avec du xylophène.

La dimension utile de pulvérisation est de 84 cm à 50 cm du sol.

Réf : 10005012

**Raccord droit :**

Réf : 10005013

**Raccord pour tube**

Réf : 10005050

**Clé de démontage des buses :**

Réf : 10005019

**Raccord coudé à 30° :**

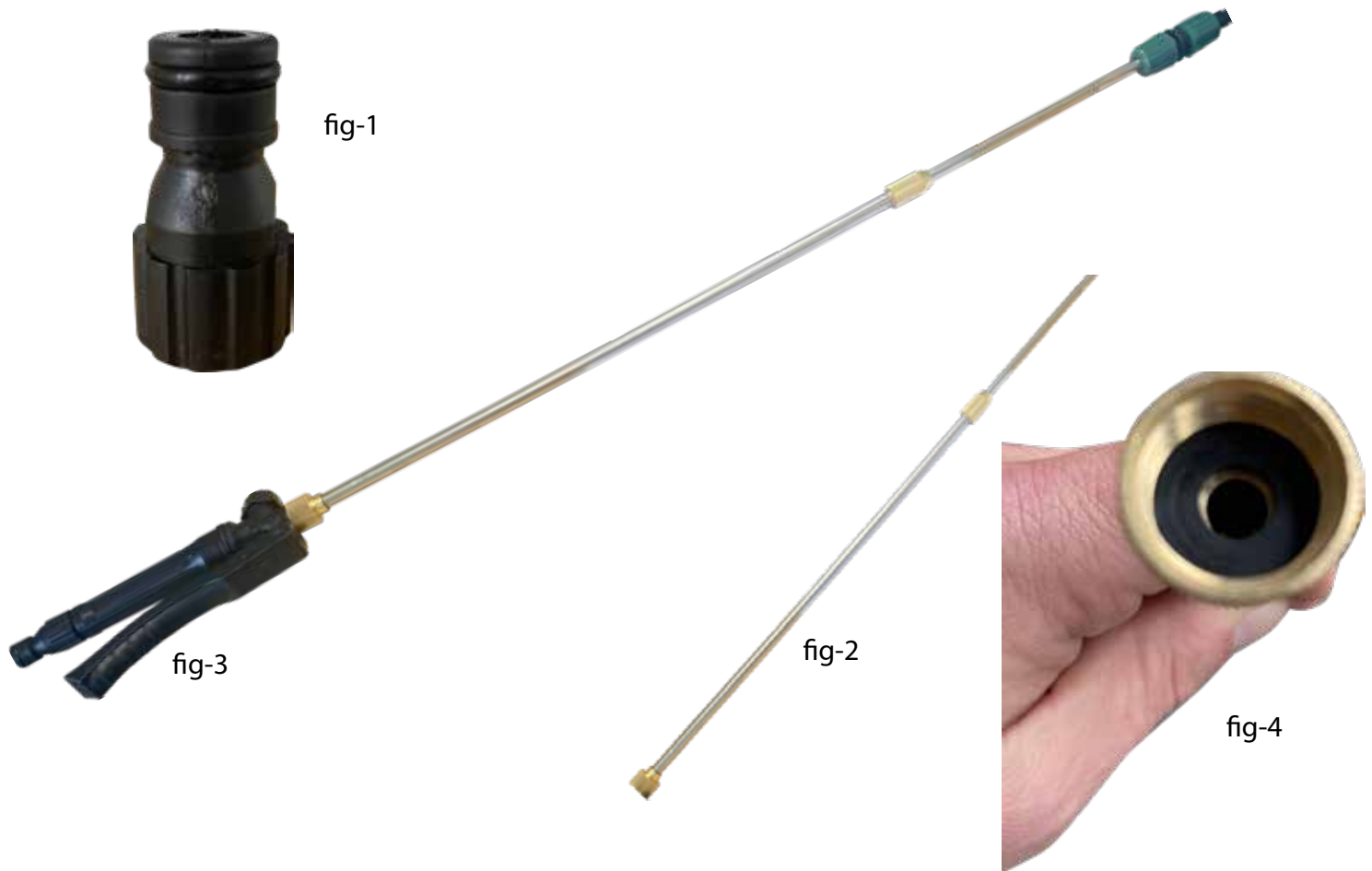
Réf : 10005015

Système de pulvérisation



Montage de la lance de pulvérisation (accessoire en supplément)

1/ Vissez le raccord fourni (fig-1) la poignée, vissez ensuite le tube métallique (fig-2) à la poignée (fig-3). Vérifiez que le joint est bien présent à l'intérieur de la lance métallique, si absent mettez-le (fig-4).



2/ Montage des buses :



Suivant le travail que vous avez à effectuer, choisissez une des buses (page 6). Glissez la bague sur la lance en laiton (idem pour fixer la rallonge disponible en accessoire). Vissez dessus le raccord droit ou le coude à 30 degrés choisi ensuite sa buse de travail à fixer dessus.

Nettoyage des buses :



1.1 Conditions d'utilisation

- Ce pulvérisateur ne doit exclusivement servir qu'à la dispersion de produits phytosanitaires, de pesticides, de désherbants et d'engrais liquides, nettoyants, hydrofuges sans solvants, autorisés et disponibles dans le commerce spécialisé.
- Dans tous les cas respectez les prescriptions du fabricant du produit.
- Ne pas disperser d'autres produits avec ce pulvérisateur.
- Nous recommandons de n'employer que les produits phytosanitaires autorisés.
- Ce pulvérisateur à batterie ne doit être mis en oeuvre que pour les utilisations prévues et dans les conditions indiquées au chapitre "Domaines d'utilisation".
- On ne doit pas se servir de ce pulvérisateur pour tout autre but – comme par exemple la vaporisation de vernis !

1.2 Conseils de sécurité généraux

Lisez attentivement ces consignes d'emploi avant une première mise en service et conservez les précautionneusement. Soyez particulièrement prudent dans l'emploi de cet appareil. Le non-respect de ces consignes de sécurité peut représenter un danger de mort. Reportez-vous aussi aux règlements de prévention des coopératives professionnelles. Les consignes d'emploi doivent être en permanence disponibles sur le lieu d'utilisation de l'appareil. Elles doivent être lues par toute personne chargée de travailler sur et avec l'appareil (y-compris maintenance, entretien et réparations).

- Les enfants et adolescents de moins de 18 ans ne doivent travailler avec cet appareil phytosanitaire que sous surveillance dans le cadre d'une formation.
- Eloignez les personnes et les animaux du lieu de travail. Ne jamais asperger en direction de personnes, animaux ou objets pouvant être endommagés. L'utilisateur est responsable des dangers et des dommages advenus à l'encontre de tierces personnes ou de leurs biens.
- Cet appareil ne doit être prêté ou transmis qu'à des personnes familiarisées avec ce type d'engin, son usage et ses consignes d'emploi. Donnez-leur toujours ces consignes.
- Pour travailler avec cet appareil, vous devez être de bonne constitution, reposé et en bonne santé.
- On ne doit pas utiliser cet appareil sous influence d'alcool, drogues ou médicaments pouvant influencer sur votre capacité de réaction.
- Ne procédez à aucune modification des pièces et aménagements de sécurité existants.
- N'utilisez cet appareil qu'en bon état de fonctionnement. Le contrôler avant chaque utilisation.

Vous ne devez employer que des accessoires et des pièces d'origine, délivrées par le fabricant et formellement prévues dans sa construction.

- La sécurité de votre appareil et son emploi fiable dépendent aussi de la qualité des pièces de rechange utilisées. N'employer que des pièces de rechange d'origine. Seules ces pièces d'origine proviennent de la production de l'appareil et garantissent la meilleure qualité possible au point de vue matériel, stabilité, fonctionnement et sécurité. Vous trouverez les pièces de rechange et accessoires d'origine chez votre revendeur ou via notre site www.ecojet.fr. Attention ! Aucune prestation de garantie ne sera possible en cas d'utilisation de pièces non d'origine.
- Quand l'appareil n'est pas utilisé, le ranger de telle sorte qu'il ne nuise à personne. Interdire les accès non autorisés. Qui n'observe pas les conseils de sécurité, d'emploi et de maintenance, répond aussi des dommages causés et de leurs suites.

1.3 Un contact sécurisé avec les produits phytosanitaires :

- Les produits phytosanitaires ne doivent en aucun cas – pas même par aspiration au remplissage - être rejetés dans les canalisations publiques, répandus sur les surfaces en jachères, mélangés aux eaux naturelles ou ajoutés aux ordures ménagères. Les produits phytosanitaires (ou leurs déchets) doivent toujours être recueillis dans un réservoir approprié et remis au dépôt des produits chimiques ménagers. Les renseignements sur ces dépôts de produits chimiques ménagers sont à demander aux services administratifs communaux.
- Evitez le contact direct avec les liquides d'aspersion.
- En cas de nausées pendant le travail, ou de fatigue excessive, cessez le travail immédiatement. Si cet état devait persister, consultez immédiatement le médecin.
- N'autorisez jamais des enfants ou des personnes non familiarisées à la proximité de liquides d'aspersion, à travailler avec ces mêmes produits.
- En cas de changement de produit, il est nécessaire de nettoyer le circuit de l'appareil. Toujours rincer avec au moins 2 litres d'eau claire. Ne pas expulser les résidus dans la nature mais dans un contenant approprié.
- Ne pas asperger dans des locaux étroits ou fermés – danger d'intoxication par liquide d'aspersion. Par exemple, les appareils phytosanitaires ne doivent être introduits dans les serres que si l'aération en est suffisante. Les serres traitées sont à marquer. N'en réouvrir l'accès qu'après aération complète.

Les restes de produit phytosanitaires ou autres peuvent provoquer une certaine corrosion qui conduit à une dégradation de l'appareil. Prêter une attention particulière aux pièces d'usure comme les tubes laiton, les filtres, les clapets ou les joints.

1.4 Utilisation de la batterie et du chargeur :

- Le chargeur doit exclusivement être connecté à un secteur délivrant une tension utile d'au moins 100 V et 240 V maximum AC 50/60 Hz et seulement avec des câbles adéquats aux prises européennes et, si nécessaire, un des adaptateurs de prise fournis.
- Assurez-vous de la bonne tension de la connexion au secteur.

- Utilisez le bon adaptateur de prise.

- Pour les pays sans adaptateur correct fourni, ainsi que pour les pays dont la tension du secteur ne concorde pas avec la tension de service du chargeur, ne pas raccorder le chargeur au secteur. Dans ce cas, renseignez-vous auprès d'un atelier spécialisé local sur les possibilités d'un raccordement correct du chargeur au secteur.

• Pour le branchement et le débranchement au secteur, toujours agir directement sur la prise, ne jamais tirer sur le câble.

• Ce chargeur doit exclusivement servir à charger la batterie choisie par Ecojet pour ce pulvérisateur à pression sans fil par un raccordement correct à la batterie.

• Ne jamais relier les deux contacts de la batterie (+ / -) à un objet conducteur (risque de court-circuit).

• Maintenez le chargeur, la batterie et toute la partie électronique de l'appareil loin des projections d'eau. Pour nettoyer ces composants, utilisez uniquement un chiffon sec ou très légèrement humide. Avant nettoyage retirer toujours la prise du chargeur de la prise du secteur et débrancher le câble du chargeur de l'orifice de l'appareil.

• A l'intérieur du boîtier de la batterie se trouvent des substances dangereuses, ne jamais ouvrir la batterie, ni le chargeur !

• Utiliser exclusivement le chargeur d'origine pour recharger la batterie.

• La batterie et le chargeur ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères, mais remis aux dépôts officiels pour appareils électriques.

1.5 Vêtements de travail :

Le port de vêtements de protection adéquats et conformes aux règlements est obligatoire. Ils doivent protéger toutes les parties du corps d'un contact avec les produits phytosanitaires et des objets violemment projetés – des gants de protection, une protection du visage (par exemple des lunettes de protection), des protections des pieds, des protections corporelles – par exemple un tablier en caoutchouc, et, le cas échéant, un masque respiratoire.

• Les vêtements doivent être appropriés, c'est à dire moulants, mais ils ne doivent pas être gênants.

• Ne portez aucune écharpe, aucune cravate, aucun bijou et tout autre pièce de vêtement qui pourrait accrocher aux buissons ou aux branches.

En cas de problème technique ou de questions sur l'utilisation de votre appareil adressez-nous un message via le site www.ecojet.fr.